



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2021

SALLE DES FÊTES DE MAINVILLIERS

PROCÈS-VERBAL paru le 27 Décembre 2021

18h30 : Accueil des dirigeants de club, vérification des pouvoirs et paraphe des états de présence
Distribution des boitiers de vote électronique.

Clubs absents :

- Arrou
- Anet
- Boutigny
- Dangeau
- Lucé Amicale
- Luray

19h00 : Le Président Patrick TROYSI accueille et présente les personnalités :

M. TAPIA-FERNANDEZ Angel, Chef de service de la DDCSPP et représentant Mme la Préfète, excusée
Mme DUBOIS Denise adjointe, représentant Mme BONTHOUX Michèle
M. NOLORGUES Vincent, Président de la LFA
M. TEIXEIRA Antonio, Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Football,
M. KASMI Samir, Président du C.S Mainvilliers Football,
M. FREMONDIERE Stéphane, représentant M. Philippe BOURBON, Commissaire aux comptes,
Mmes BACLE Léa et LEJEUNE Mattie, Représentant le Crédit Agricole Val de France,
Mrs CHAUVET Tony et GRENECHE Loïc, représentant le groupe Intersport
M. GUILLEMETTE Michel, Président du CDOS
M. LE DORVEN Christophe, Président du Conseil Départemental est excusé
M. BONNEAU François, Président du Conseil Régional est excusé

Avant de se recueillir pour une « minute d'applaudissements » en l'honneur des dirigeants et joueurs disparus, le Président remercie Mme DUBOIS, adjointe au maire de Mainvilliers pour son accueil dans sa superbe salle des fêtes.

Mme DUBOIS Denise remercie le District d'avoir choisi Mainvilliers pour tenir son Assemblée Générale électorale et présente les excuses de Mme BONTHOUX Michèle, Maire de Mainvilliers retenue par d'autres obligations.

Elle retrace les diverses activités des associations de la ville de Mainvilliers, ville de plus de 11 000 habitants, 6^{ème} ville du département, assez active sportivement. Le C.S. Mainvilliers a une évolution importante et compte plus de 400 licenciés.

Mme DUBOIS conclut en souhaitant au C.S. Mainvilliers ainsi qu'à tous les clubs d'Eure-et-Loir d'avoir de bons résultats, « Prenez soin de vous ».

La parole est ensuite donnée à M. KASMI Samir, Président du C.S. Mainvilliers. Il a repris le club en 2019. Le nombre de licenciés dépasse les 450 et il sera difficile au club de prendre beaucoup plus de jeunes dans les divers championnats. Pour cette saison il y a déjà une équipe séniors supplémentaire, 30 éducateurs et 3 salariés. M. KASMI dit « Bravo » à tous les anciens présidents de clubs du District pour leur longévité dans l'exercice, car le rôle est difficile et lourd. Il est heureux d'accueillir l'Assemblée Générale du District et souhaite à tous une bonne saison.

Le Président Patrick TROYSI remet un souvenir et un fanion du District à Mme DUBOIS, Adjointe au Maire et à M. KASMI, Président du C.S. Mainvilliers.

19h31 : Le quorum est atteint à 92.35 %

19h44 : **Ouverture de l'Assemblée Générale**

- **Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 Octobre 2020**, publié sur le site du District le 7 décembre 2020.

Vote : PV adopté à l'unanimité.

19h50 : **Allocution du Président Patrick TROYSI**

*Mme l'adjointe au maire de Mainvilliers, déléguée au sport,
M. le Président de la Ligue du Football Amateur,
M. le Président de la Ligue Centre Val de Loire
M. le Président du Comité Départemental Olympique et Sportif,
M. le Président de l'Union Nationale des Arbitres de Football d'Eure et Loir
M. le Président de l'Amicale des éducateurs d'Eure et Loir
M. le Président du CS Mainvilliers
Mme. la représentante du Crédit Agricole
M. le représentant de Intersport
Mmes et Mrs les Présidents de clubs*

Mes chers amis,

C'est toujours une joie de nous retrouver pour cette Assemblée Générale annuelle même dans ces circonstances avec port du masque, distanciation physique, etc.

Comme l'an dernier nous nous retrouvons dans cette très belle salle des fêtes de Mainvilliers mise à disposition par la municipalité et le club et je vous en remercie Madame l'adjointe, délégué au sport et M. le Président du CS Mainvilliers.

Cette salle m'a semblé la plus indiquée par sa capacité à accueillir nos travaux ce soir.

Pour la seconde fois nous clôturons une saison très spéciale. Je vous disais l'an dernier à la même époque que nous commencions la saison et que nous verrions bien où cela nous mènerait. Cela ne nous a pas mené bien loin puisqu'un mois plus tard la saison de compétitions était déjà finie.

Nous avons évoqué très en détail lors de nos rencontres de début de saison les protocoles sanitaires qui sont en vigueur et je vous invite très vivement à faire le maximum pour les appliquer. Ils sont applicables aujourd'hui à partir des U13, avec les jeunes de 12 ans et 2 mois, et jusqu'aux vétérans.

Indiquez bien à tous vos dirigeants de pratiquer ces contrôles. Un refus de contrôle c'est un match perdu. Ils sont notre engagement du monde du football envers les services de l'Etat afin de nous permettre de continuer à faire vivre notre sport. Je sais qu'il y a quelques absences de contrôle, un rappel par messagerie électronique vous a été fait aujourd'hui

Tout au long de cette saison 2020-2021 et afin à la fois d'être présent à vos côtés tout en minimisant les charges du District dans une période sans recettes, nous avons fait un équilibre entre présence et ouverture du District et mise en activité partielle des salariés.

Malgré tout nous avons pu :

- Faire les journées de rentrée des jeunes U6, U9 et U11 ainsi que notre journée de rentrée des féminines ;*
- Être à vos côtés dès la fin du mois de novembre 2020 et le redémarrage de la pratique des jeunes avec une présence des conseillers techniques du District directement dans vos clubs afin de vous aider à concevoir des séances dans les conditions du difficile protocole sanitaire de l'époque ;*
- Mettre en œuvre pour les jeunes jusqu'aux U15 garçons et filles une compétition départementale de Golf Foot dans un partenariat tout nouveau avec les golfs du département et le Crédit Agricole avec 4 clubs qui ont été dotés à l'issue de la compétition ;*
- Déployer comme nous le faisons depuis plusieurs saisons les actions liées au Programme Educatif Fédéral avec notre challenge départemental qui s'est intégré dans les challenges régionaux et nationaux. 15 clubs ont été dotés pour leur participation et il faut féliciter le club de Dammarie pour la qualité de ses actions qui ont été félicités par toutes les instances : départementales, régionales et nationales.*
- Effectuer les visites de labellisations dans une dizaine de clubs ;*
- Former 50 dirigeants et bénévoles de vos clubs faisant de l'Eure et Loir le premier département formateur de bénévoles de la Ligue. Félicitations au groupe de formation mené par Audrey et tous les formateurs pour ce fort développement*

Nous nous étions quitté l'an dernier sur une inquiétude que vous aviez relayé sur l'organisation de notre Commission départementale des arbitres.

Je félicite l'ensemble du monde arbitral départemental qui s'est mobilisé afin de recomposer cette Commission sous l'impulsion de son nouveau Président Hervé Nourry.

Le résultat pour nous tous, District comme club, est important avec 12 arbitres formés cette saison et des arbitres-formateurs qui sont allés cette saison assurer des formations en liaison avec le District du Loiret. Bravo à tous les arbitres et tous les membres de la Commission des arbitres qui ont œuvré toute la saison. Le recrutement, la formation de nouveaux arbitres est une priorité partagée de la Ligue et du District. La fidélisation ne doit pas être oublié. Je voulais porter à votre connaissance que de manière tout à fait novatrice le District d'Eure et Loir a consacré des moyens pour compléter les formations techniques et pratiques de nos nouveaux arbitres, par une préparation mentale au travers de 3 sessions de travail afin d'apporter sûreté et confiance à ces nouveaux arbitres.

Vous avez vu également que nous avons voulu partagé une identité visuelle avec nos arbitres avec une tenue qui leur a été attribuée en collaboration avec l'UNAF 28 que je remercie pour son engagement aux côtés du District.

D'un point de vue financier cette saison 2020-2021 se termine avec une baisse des licenciés de près de 14% ce qui représente pour le District une perte de recettes d'environ 12.000€.

Il faut remercier l'Etat, qui au travers de ses dispositifs d'aide aux entreprises, dont les associations, a permis de conserver les emplois salariés du District face aux pertes de recettes générées par l'arrêt des compétitions.

Nos partenaires nous ont suivi et je les remercie de leur confiance : les conventions avec le Crédit Agricole, le Conseil départemental, Intersport, le Millenium Soccer ont été reconduites.

Je remercie également la Fédération Française de Football et la Ligue du Football Amateur qui ont maintenu leurs engagements au travers de la convention d'objectifs.

Je laisserai le soin à Vincent Nologues son Président de vous détailler toutes les aides qui ont été mises en œuvre par la LFA vers les clubs amateurs.

Je vous rappelle à cet égard que vous m'aviez signalé des problèmes importants dans le processus de commande. Suite à votre sollicitation, j'ai demandé à ce qu'une enquête soit menée au niveau du District. Je n'ai eu que 10 réponses, je vous relance donc ce soir pour que vous m'apportiez des informations ou j'en conclurai que 90% des clubs du District ont bien reçu leurs dotations.

L'avenir de cette saison est plus bleu : après un Euro totalement décevant notre équipe nationale vient de nous offrir deux très belles rencontres pour remporter cette deuxième édition de la Ligue des Nations et surtout elle nous a présenté de nouveau un visage souriant, solidaire que nous avons tous apprécié lors de la Coupe du Monde 2018. La route de la Coupe du Monde 2022 s'éclaircie.

De même nos féminines ont pris un très bon départ pour la Coupe du Monde 2023 avec deux victoires pour deux matchs mais la route de la qualification est encore longue.

Pour nous au District l'avenir s'éclaircit également : de date à date nous sommes aujourd'hui à une augmentation de nos licenciés de près de 4%. Je veux y voir le résultat du travail de la saison dernière où nous avons fait le travail à vos côtés afin de relancer la pratique sous toutes ses formes afin de garder de la vie dans vos clubs. Toutes les séances que vous avez faites et que nous avons également réalisées ont montré à tous que le football ne s'est pas arrêté.

Comme je vous le dit depuis plusieurs années, le football évolue, le club évolue, le club de demain ne sera pas ce que nous avons connu jusqu'ici : plus de loisirs, plus de séances à la carte, plus d'animations, plus de virtualisation. Le club ne sera plus uniquement tourné vers la compétition, il sera un lieu de vie en relation avec les attentes locales de son bassin de vie.

Il nous faut, il vous faut, vous y préparer.

En ce sens nous poursuivrons, je vous l'annonce, la mise en œuvre des nouvelles pratiques déployées durant le confinement : foot en marchant, golf foot, fitfoot principalement et pourquoi pas le e-foot.

Face à l'évolution de ces nouvelles demandes de nos licenciés, le Président de la Ligue, Antonio Teixeira, m'a demandé de piloter un groupe de travail sur les demandes en matière d'évolution des pratiques et je l'en remercie.

La réflexion se doit d'être issue de l'expérience de chaque territoire de la Ligue avant d'être partagé par tous comme un menu dans lequel chacun viendrait prendre ce qui est le plus adapté à son contexte. Je reviendrai vers vous pour vous en faire part.

Cette saison je vous le redit le principal n'est pas de savoir quelles équipes Seniors vont monter ou descendre, tout cela est réellement secondaire.

Cette saison l'important est de retrouver de la joie et du plaisir dans la pratique du football.

Nous avons adapté tout le fonctionnement du District afin de nous adapter au retour progressif et par vague des licenciés. Au risque de paraître parfois désorganisé mais la ligne directrice est claire : nous faisons tout ce qui est possible afin que chaque licencié puisse jouer sur le terrain.

Pour conclure, je voudrais vivement remercier et féliciter les salariés du District sur cette saison qui s'achève, Vincent, Alexandre, Joël, Clément, Chloé et Nohan. Etre en activité partielle, télétravail, présentiel pendant près d'une année n'a pas été facile pour eux.

Merci également aux membres du Comité Directeur pour leur soutien tout au long de cette difficile saison.

Merci à tous de votre attention et bonne Assemblée Générale.

BILAN DE LA SAISON 2020 / 2021

➤ Le Rapport Moral

Le rapport moral permet de présenter les actions, les activités et les faits marquants de la saison, il contribue aussi à valoriser le travail et l'engagement de l'ensemble des bénévoles de chaque commission ainsi que celui du personnel technique et administratif au service du district et donc des clubs.

Comme chaque saison il est utile de rappeler le rôle du district d'Eure et Loir. L'instance départementale du football est chargée d'organiser et de gérer les compétitions départementales (coupes et championnats). Dans les décisions qu'il prend, le district est souvent tributaire et dépend des instances supérieures du football (ligue et fédération) mais aussi des statuts et règlements qui le régissent.

Comme vous le savez, tous les membres du comité de direction du district sont bénévoles, élus par vous les clubs. Leur mission est de vous aider et de vous conseiller dans tous les aspects de vos activités.

Une saison peut être comparée à une course d'endurance, une course que nous disputons ensemble avec vous les clubs.

Un match non fixé au calendrier nous est arrivé de manière abrupte avec comme seul résultat de gagner ce combat contre la COVID 19. Comme dans un mauvais scénario, tout s'est arrêté en octobre 2020.

S'il fallait d'une phrase choc décrire cette saison, je dirais « une année noire à marquer d'une pierre blanche » une saison que je souhaite ne plus revivre, autant pour vous, dirigeants, joueurs, arbitres, bénévoles, que pour nous tous au district.

Cette pandémie a changé nos vies, et nous avons dû, à compter de cette date, nous adapter aux décisions de l'état, de nos instances fédérales (FFF, LFA) et encore plus à ce jour dans la gestion du protocole qui est très complexe sans savoir précisément où se situe le sportif par rapport au sanitaire.

Une situation inédite, sans précédent, a vu le jour ; plus de football dans nos campagnes, plus de football dans nos villes pendant plusieurs mois. La priorité est donnée à la santé publique. Il y a urgence à lutter contre la pandémie.

Pour répondre à cette situation grave, le District d'Eure et Loir s'est mobilisé pour maintenir un lien avec les clubs et leurs dirigeants, pour informer des mesures gouvernementales, de celles de la FFF et ainsi faciliter leur mise en œuvre.

Les jeunes footballeurs mineurs ont eu la chance de pouvoir reprendre le chemin des stades dès la fin novembre 2020. Par contre nos footballeurs majeurs n'ont pu le faire que très tardivement en juin 2021.

Les salariés du District, Vincent SEIGNEURET, Alexandre MONNIER sont eux aussi restés mobilisés pour répondre à vos interrogations, vos doutes et l'équipe technique du District, Cédric BOUCHET, Joël ADEGOROYE, Clément EDMOND et nos deux services civiques Nohan MAUTE et Chloé ALLOTEAU sont venus vous rencontrer, à votre demande, dans vos clubs pour vous aider à organiser vos séances d'entraînements en tenant compte du protocole sanitaire.

Qu'ils en soient tous largement remerciés aujourd'hui.

Malgré tout le District a réussi à maintenir un équilibre entre les permanences des salariés, les réunions avec les clubs en visioconférence, les opérations principalement vers les jeunes des clubs et les remises de dotations :

- *4 opérations de foot golf sur les espaces de Fontenay sur Eure, Châteauneuf en Thymerais et Brou pour arriver à 4 lauréats départementaux de cette nouvelle pratique ;*
- *15 clubs inscrits dans les opérations du programme éducatif fédéral aboutissant à près d'une centaine de fiches actions et des dotations délivrées avec la collaboration de notre partenaire le Crédit Agricole Val de France ;*
- *1 lauréat régional du programme éducatif fédéral ;*
- *10 clubs ont également été récompensés par des dotations de notre partenaire Intersport.*

A noter qu'en tout début de saison, les journées de rassemblement des jeunes U7-U9, U11 ainsi que la journée de rentrée des féminines avaient pu se dérouler.

Merci également à tous les bénévoles de nos clubs qui ont su garder en vie le football de notre département pendant cette terrible période.

Bonne saison 2021/2022.

*Le Secrétaire Général
Jean-Pierre Lominé*

➤ **Rapports des Commissions**

Les rapports des commissions ont été envoyés par messagerie électronique le 27 septembre 2021 aux clubs du District et publiés sur le site internet du District le 30 septembre 2021

L'assemblée ne souhaite pas qu'il en soit fait lecture et désire passer au vote directement.

Aucune question, ni remarque n'est faite

Vote : Approbation de ces rapports à l'unanimité

20h05 : BILAN FINANCIER

➤ Rapport financier de fin d'exercice clos au 30 juin 2021

Présentation du rapport financier par le trésorier

Total des charges : 281.908,49€	(en 2019-2020 : 368.571,82€)
Totale des produits : 362.531,34€	(en 2019-2020 : 347.593,44€)
Résultat : excédent de 80.622,85€	(en 2019-2020 : - 20.978,38€)

➤ Rapport du commissaire aux comptes

La parole est donnée à M. FREMONDIERE représentant la société « Commissariat & Audit » & M. Philippe BOURBON, Commissaire aux comptes à l'Assemblée Générale de l'association DISTRICT D'EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT D'EURE-ET-LOIR DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30/06/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale, liée à la pandémie de COVID-19, crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles, prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations, et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le contrôle de la conformité des produits comptabilisés avec les décisions d'attribution des subventions, de leur recouvrabilité ainsi que de leur bon rattachement à l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels, pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

➤ **Approbation et affectation du résultat financier de la saison 2019-2020**

❖ **Première résolution**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et financier sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021 et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 juin 2021.

Vote : Résolution adoptée à l'unanimité.

❖ **Deuxième résolution**

Le résultat de l'exercice clos le 30 Juin 2021 se solde par un excédent de 80.622,85€.

Il est proposé l'affectation comme suit :

- Le District a vieilli et nécessite des travaux de peinture (façade rue, plafond, murs, portes intérieures) : 4.000€ et surtout de changement du système de chauffage / climatisation : 37.000€, soit 41.000€
- Et au choix des clubs :
 - Une tablette et 100€ de dotation chez notre partenaire Intersport
 - Ou une dotation de 230€ chez notre partenaire Intersport

Coût environ 21.000€

- Absorption partielle du déficit N-1 = 18.000€ environ

En totalité au poste « Autres réserves » soit un solde créditeur après affectation de + 381.789,82€

Avant le vote, des questions ou remarques sont faites par Mrs LEGRAVEREND (Dammarie), BEAUDRON (Maintenon), DIALLO (Nogent le Phaye) et xxxxx (Logron) :

Vote : Résolution adoptée à la majorité. Vote « contre » : Dammarie, Luisant, Maintenon.

➤ **Budget prévisionnel 2021 / 2022**

Présentation et explication de ce budget par le trésorier, publié sur le site le 17 septembre 2020

- Prévisions Produits : 350.800€
- Prévision Recettes : 350.800€

Vote : Approuvé à l'unanimité

20h40 : **ELECTIONS**

➤ **Candidats Délégués représentant le District aux Assemblées Générales de la Ligue Centre Val de Loire**

Mme LE DENMAT Françoise, Présidente de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales prend la parole pour présenter le candidat « Délégués représentant le District aux Assemblées de Ligue Centre-Val de Loire »,

Le vote suivra la présentation du candidat. Il n'y a qu'un seul candidat qui va venir s'ajouter aux 8 candidats élus lors de la dernière Assemblée Générale sur les 12 possibles. Il sera nécessaire de compléter la liste lors de la prochaine Assemblée Générale).

Est élu pour les saisons 2020/2024 :

M. Zakaria DIALLO : 94,81%

21h10 : **Election des membres à la Commission des Présidents de District**

Un appel à candidature est demandé pour compléter la Commission des Présidents de clubs du District, qui ne compte que 8 présidents sur 12 possible.

2 représentants de clubs présentent leur candidature, portant le total à 10 candidats :

Départemental 1 :

Denis BICHON (La Ferté Vidame)

Nicolas KEREZEON (Sours)

Sébastien GIRARD (Luisant)

Départemental 2 :

Yvan VANNIER (Lèves)

Cyril LUTRAT (Aunay sous Auneau)

Fabienne DUFOURMENTELLE (FC Rémois)

Départemental 3 :

Mathieu VITY (Bû-Abondant)

Joël ROBINET (Nogent le Roi)

Guillaume DEMY (Senonches)

Départemental 4 :

Romuald LESAGE (Fontaine la Guyon)

Dominique PAJON (représentant le C'Chartres Football)

Vincent POUILLIN (Logron)

Vote : candidatures approuvées à l'unanimité.

21h15 : INTERVENTIONS :

➤ **Techniciens**

Présentation d'une vidéo sur la saison écoulée et d'un power point sur les nouveautés de la saison à venir.

➤ **Interventions des personnalités**

- La parole est donnée au Président du Comité Départemental Olympique et Sportif, M. Michel GUILLEMETTE

- La parole est donnée au Président de la Ligue du Football Amateur, M. Vincent NOLORGUES

Le Président Nologues présente les sommes importantes investies par la LFA vers le football amateur au travers du dispositif du FAFA et des dotations de Nike en particulier. Il met en lumière les montants qui ont été versés sur les projets d'équipements du District.

- La parole est donnée au Président de la Ligue Centre-Val de Loire, M. Antonio TEIXEIRA

Le Président Patrick Troysi remercie les clubs, la municipalité de Mainvilliers et les personnalités pour leur présence à cette assemblée et s'excuse de ne pouvoir clôturer cette soirée avec le pot de l'amitié au regard des règles sanitaires en vigueur.

22h00 : **Clôture de l'assemblée Générale**

➤ **RECOMPENSES AUX BENEVOLES 2019/2020 et 2020/2021**

Remises de dotations effectuées au cours de la soirée par les représentants du Crédit Agricole et d'Intersport.

Médailles Fédérales

BROCHARD Philippe (AM.S. DONNEMAIN) : Médaille d'ARGENT de la Fédération
FOIRET Claude (AV. YMONVILLE) : Plaquette de BRONZE de la Fédération

Médailles LIGUES

EVRRARD Maurice (ENT.S. MAINTENON-PIERRES) : Médaille d'Or de Ligue

Médailles de Reconnaissance du District

RUTER Johnny : A.S TOURY-JANVILLE (saison 2019-2020)
BLANCHARD Arnaud : AUNEAU F.C (saison 2019-2020)
EL BARDAOUI Farid : F.C LÈVES (saison 2019-2020)
HERMEZ Frédéric : F.C LÈVES (saison 2019-2020)
GOMES Jean-François : U.S. ALLUYES (saison 2019-2020)
TINSEAU Sylvie : U.S. ALLUYES (saison 2019-2020)
FERHOUNE Frédéric : C.O DE CHERISY (saison 2019-2020)
TOREL Sébastien : F.C. TREMBLAY LES VILLAGES (saison 2019-2020)
GAUMAIN Laurent : AMILLY F.C (saison 2019-2020)
CEBELI Cemil : A.S. TOUT HORIZON DREUX (saison 2019-2020)
MENAGE Jean-Claude : O.C. CHATEAUDUN (saison 2019-2020)

CHOLET Patrick : DAMMARIE FOOT BOIS GUESLIN (saison 2020/2021)
BRADIN Nicolas : FC LEVES (saison 2020/2021)
JUHEL Serge : AM. COURVILLE S/EURE (saison 2020/2021)
DOMBARTOUMIEU Cédric : FOY. RUR. EDUC. POP. LOGRON (saison 2020/2021)
HEURTAULT Philippe : C.S MAINVILLIERS (saison 2020/2021)
SCHULER Patrick : LUISANT A.C (saison 2020/2021)
CIAVARELLA Jean-Claude : ET.S. JOUY ST-PREST (saison 2020/2021)
ROUSSEAU Michel : U.S. VALLEE DU LOIR (saison 2020/2021)
LE FEVRE Claude : A.S. BERCHERES LES PIERRES (saison 2020/2021)

Le Président
Patrick TROYSI